



## **Dividendes et chômage partiel. Vinci-Autoroutes choisit le profit au détriment de ses salariés**

Dès le 29 mars, crise sanitaire Covid oblige, l'Association Française des Entreprises Privées (Afep), qui représente aussi les grandes entités françaises de dimensions mondiales, demandait aux entreprises concernées de ne pas redistribuer de dividendes à leurs actionnaires afin de ne pas en rajouter à la confusion induite par les restrictions sanitaires et sociales demandées à la population dans une telle situation.

Malgré cela, outre les **1 milliards 761 millions d'€ de dividendes versés** à ses actionnaires entre 2019 et 2020, VINCI Autoroutes ose quémander la très populaire allocation de « chômage partiel » pour s'enrichir malgré une crise sanitaire et économique gravissime, tant pour les citoyens dans leur ensemble que pour les entreprises et les commerces.

Sans vergogne, sous prétexte d'une baisse du trafic autoroutier, VINCI Autoroutes décide d'avoir recours à l'activité partielle lors de ce 2<sup>ème</sup> confinement tout en refusant de surcroît de compenser les pertes salariales subies par les salariés concernés, annonce faite dans tous les CSE des entreprises de VINCI Autoroutes dès le 5 novembre.

Suite à cette outrageuse demande et à la passivité des autorités compétentes en la matière, cette occurrence d'« activité partielle » est officiellement entrée en vigueur et est donc devenue effective depuis le 9 novembre 2020 à hauteur de 423.707 heures et ce, jusqu'au 09 mars 2021.

### **C'est affligeant, révoltant et indécent !**

Après s'être copieusement servi durant des années du CICE, tout en continuant à détruire l'emploi, maintenant VINCI Autoroutes (qui continue d'engranger d'énormes bénéfices malgré la crise), veut ponctionner encore plus les contribuables français en réclamant des allocations d'activité partielle sans même compenser les pertes salariales induites pour les salariés impactés ! Tout ceci dans le seul intérêt des actionnaires du groupe VINCI !

Mais jusqu'où Vinci Autoroutes et son PDG Pierre Coppey, pousseront-ils leur cupidité ?

La CGT a déposé un préavis de grève les vendredi 18 et samedi 19 décembre 2020 et demande l'arrêt immédiat de l'activité partielle dans un contexte social aussi dur pour tout le monde !

Vinci Autoroutes veut profiter de cette mise à disposition citoyenne, visant à aider les entreprises et les salariés réellement précarisés par la crise, pour satisfaire la cupidité de ses actionnaires.

Pour réussir ce « casse du siècle », VINCI Autoroutes n'a pas hésité à casser le dialogue social en usant de ficelles qui ne trompent personne au sein des entreprises du groupe, les actions de l'intersyndicale créée pour faire face à l'ogre sont là pour le démontrer.